

## Bulletin d'histoire politique

### Gilles Toupin, *Le Déshonneur des libéraux. Le scandale des commandites*, Montréal, VLB, 2006, 344 p.

Jacques Jourdain



Volume 15, numéro 1, automne 2006

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/1056106ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/1056106ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

#### Éditeur(s)

Bulletin d'histoire politique  
Lux Éditeur

#### ISSN

1201-0421 (imprimé)  
1929-7653 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

#### Citer ce compte rendu

Jourdain, J. (2006). Compte rendu de [Gilles Toupin, *Le Déshonneur des libéraux. Le scandale des commandites*, Montréal, VLB, 2006, 344 p.] *Bulletin d'histoire politique*, 15(1), 297–300. <https://doi.org/10.7202/1056106ar>

Tous droits réservés © Association québécoise d'histoire politique; VLB Éditeur, 2006

Cet document est protégé par la loi sur le droit d'auteur. L'utilisation des services d'Érudit (y compris la reproduction) est assujettie à sa politique d'utilisation que vous pouvez consulter en ligne.

<https://apropos.erudit.org/fr/usagers/politique-dutilisation/>

é  
rudit

Cet article est diffusé et préservé par Érudit.

Érudit est un consortium interuniversitaire sans but lucratif composé de l'Université de Montréal, l'Université Laval et l'Université du Québec à Montréal. Il a pour mission la promotion et la valorisation de la recherche.

<https://www.erudit.org/fr/>

Gilles Toupin, *Le Déshonneur des libéraux.  
Le scandale des commandites*, Montréal, VLB,  
2006, 344 p.

JACQUES JOURDAIN  
*Candidat au doctorat en science politique  
Université du Québec à Montréal*

Le scandale des commandites est en fait le prolongement des malversations observées lors du référendum de 1995. C'est ce que démontre l'excellent travail de Gilles Toupin, un modèle pour qui s'insurge contre le tripotage des deniers publics.

Là où le bât blesse, c'est que ces détournements de fonds surviennent alors que le cabinet Chrétien impose des coupures draconiennes dans la fonction publique et une réduction des transferts aux provinces en raison de l'énorme déficit du Canada. Plus de 330 millions de dollars du Trésor public sont détournés dans des comptes de banques privés, avant d'aboutir illégalement dans les coffres du PLC pour financer des activités électorales. Cette affaire, au total, aurait coûté plus de 1 milliard et demi aux contribuables (p. 285) si l'on additionne les commandites aux activités publicitaires du gouvernement (les dépenses de visibilité du gouvernement canadien au Québec débutent en 1994).

D'entrée de jeu, la loi interdit d'offrir un salaire à des bénévoles. Mais au Québec, la guerre que se livrent les clans Martin et Chrétien prive le PLCQ de ressources financières et humaines, d'où l'importance d'agir autrement... C'est durant les jours qui précèdent le référendum de 1995 que la panique s'installe dans le camp Chrétien. C'est pourquoi on concocte une stratégie pour l'unité nationale qui permet aux amis du régime de se remplir les poches.

Ce qui initialement était l'équivalent d'un ministère de la Propagande, devient le Bureau d'information du Canada (BIC) en 1996. L'année suivante, c'est la Direction générale des services de coordination des communications du BIC qui, sous la direction de Chuck Guitté, est chargée des commandites.

Rapidement, le programme des commandites glisse du côté partisan. Les intérêts du Parti libéral du Canada, section Québec, passent avant ceux de l'unité canadienne. C'est pourquoi le gouvernement libéral met l'appareil d'État au service du Parti libéral. Conséquemment, la stratégie pour l'unité canadienne exclut les autres partis fédéralistes. Les règles d'attribution des contrats sont assouplies : le seuil de 25 000 \$ au-dessus duquel les projets doivent obligatoirement être attribués après appels d'offres est porté à 150 000 \$. En juin 1998, le BIC est désormais intégré au ministère des Travaux publics, octroyant une plus grande latitude au ministre Alfonso Gagliano.

Quelques grains de sable dans les rouages devaient toutefois freiner la curée de l'ère libérale. En mars 2002, l'opposition demande au nouveau ministre des Travaux publics, Dan Boudria, où se trouve le rapport préparé par l'agence de communication Groupaction, en 1998, et qui a coûté 550 000 \$. Le rapport devait suggérer au gouvernement fédéral des moyens d'augmenter sa visibilité au Québec. Boudria venait alors de succéder à Gagliano, nommé ambassadeur au Danemark, après que des accusations de favoritisme eurent été portées contre lui. C'est ainsi qu'au Canada on récompense les honnêtes gens !

Dans la foulée, on apprend que, de 1997 à 2002, le gouvernement Chrétien a octroyé à Groupaction des contrats totalisant 61 millions et que depuis 1993, Groupaction, l'entreprise de Jean Brault, a versé à la caisse du parti libéral des dons de plus de 110 000 \$.

Lorsque Boudria découvre enfin le rapport, on constate que ce document pour lequel Brault a facturé 3 330 heures de travail, n'est qu'une compilation d'événements culturels et sportifs à commanditer. Mais davantage, le journaliste Joël-Denis Bellavance démontre que Groupaction a produit en réalité deux rapports identiques, en 1998 et 1999, et que les deux documents ont bénéficié de deux contrats distincts, pour une somme totale de 1 125 000 \$ pour un seul et unique rapport.

Alors que l'opposition demande une enquête publique et indépendante sur l'octroi de ces contrats et le rappel de l'ambassadeur Gagliano, RDI annonce, le 20 mars, que c'est en réalité trois contrats qu'a obtenu Groupaction

pour deux photocopies d'un même rapport qui a coûté 1625 000 \$ aux contribuables canadiens.

À l'évidence l'affaire Groupaction révèle un système de trafic d'influence autorisant le Parti libéral du Canada de garnir sa caisse électorale. La vérificatrice générale, Sheila Fraser, annonce en avril qu'elle étendra son enquête à d'autres entreprises de marketing qui ont reçu des contrats du gouvernement au cours des dernières années.

Le 6 mai, Fraser dépose son rapport dans lequel elle attribue la responsabilité du scandale Groupaction à Gagliano qui a enfreint certaines règles d'attribution. Le 7 mai, on apprend que Denis Coderre, alors ministre de la Citoyenneté et de l'Immigration, a été vice-président aux affaires publiques, en 1996-1997, pour le Groupe Everest. Puis, le 26 mai Boudria est rétrogradé par Chrétien en raison d'une allégation de conflits d'intérêts concernant le groupe Everest. Qui désormais peut nier l'existence d'un réseau de copinage entre membres influents du Parti libéral Canada et quelques agences de communication ?

Coup de théâtre : le 27 mai, des médias révèlent que le gouvernement Chrétien avait aussi commandé deux rapports au groupe Communication Coffin pour la somme de 116 000 \$, que lesdits rapports demeurent introuvables et que de 1997 à 1998, Communication Coffin a contribué à la caisse du Parti libéral pour la somme de 20 000 \$ !

Le nouveau ministre des Travaux publics, Ralph Goodale, confirme également que la firme Lafleur Communication a touché 120 000 \$ pour transmettre un chèque à Via Rail qui, finalement, est acheminé à L'Information Essentielle, la maison de production de Robert-Guy Scully qui a réalisé la série télévisée sur Maurice Richard. Un intermédiaire inutile et dispendieux pour les contribuables. Menacé de toute part, Chrétien procède à un remaniement ministériel et éjecte Paul Martin, le 2 juin 2002. Dans la foulée, on apprend que le Groupe Polygone de Luc Lemay a reçu 330 000 \$ pour commanditer un salon de chasse et pêche, prévu pour février 2000, et qui n'a jamais eu lieu. On découvre également que des firmes de communication perçoivent des intérêts sur des sommes destinées à des commandites.

En novembre 2003, Sheila Fraser dépose son rapport. « (...) de 1997 jusqu'au 31 mars 2003 le gouvernement a dépensé environ 250 millions de dollars pour commanditer 1987 événements sportifs et culturels (...) de cette somme plus de 100 millions, soit 40 % des dépenses, ont été versés en frais douteux de production et commissions à des agences de communication proches des libéraux » (p. 80).

Le non respect de la Loi sur la gestion des finances publiques concerne également les activités de publicité du gouvernement fédéral de l'ordre de 793 millions de dollars : pas de demandes de soumission, pas de vérification des travaux exécutés par les agences, les chèques sont versés bien qu'il n'y ait pas de pièces justificatives. Paul Martin, le nouveau premier ministre, en poste depuis décembre 2003, annonce le congédiement de Gagliano et abolit le programme des commandites. Martin confirme qu'il y a eu une direction politique autorisant ce non respect des règles d'attribution et met sur pied la commission Gommery. Devant le commissaire, Myriam Bédard, médaillée olympique, affirme avoir été forcée de démissionner de Via Rail, parce qu'elle refusait d'être transférée à Groupaction. Gilles-André Gosselin, de Gosselin Communication, affirme l'existence d'un lien direct entre l'importance des commandites qu'une agence reçoit d'Ottawa et celle des contributions de ses dirigeants au PLC.

En février 2004, Martin demande au Comité des comptes publics de faire la lumière sur cette histoire. Il s'agit en fait d'une mesure dilatoire... Deux coupables sont identifiés : Alfonso Gagliano et Charles Guité, ce qui, espère Martin, permettra d'étouffer l'histoire. Les libéraux d'ailleurs utilisent leur majorité pour mettre un terme aux travaux du Comité ! Des élections sont déclenchés pour le 28 juin 2004. Les libéraux qui détenaient une majorité en chambre (168 sur 301 députés) sont reportés au pouvoir mais forment désormais un gouvernement minoritaire (135 sur 308 députés). On connaît la suite...

Il est malheureux, à ce stade-ci, d'anticiper le résultat du prochain scrutin provincial. Nombre d'analystes et d'observateurs craignent que, sous la férule de monsieur André Boisclair, le PQ ne puisse capitaliser sur un tel scandale pour promouvoir de nouveaux horizons constitutionnels et une allocation des ressources qui prennent davantage en compte les besoins élémentaires des différents groupes sociaux au Québec. Il ne servirait à rien que le Québec accède à la souveraineté si c'est pour reproduire, à une autre échelle, de telles iniquités !